



# ÊTRE RÉFÉRENT SÉCURITÉ EN ENTREPRISE

Être un acteur incontournable de la prévention des risques professionnels



## PROGRAMME

### Les enjeux de la santé et sécurité

- Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé sécurité
- Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
- Les enjeux financiers : coûts des AT&MP, gestion administrative des AT
- Les enjeux réglementaires :
  - l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés
  - principes généraux de prévention
  - principales obligations réglementaires du code du travail
- Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

### La construction d'une démarche prévention

- L'analyse d'une situation de travail
- L'évaluation des risques professionnels, le DU, les facteurs de pénibilité
- Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires
- Indicateurs et objectifs de sécurité
- Les plans d'action

### L'organisation de la santé-sécurité

- Rôle et mission des acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise :
  - direction, ressources humaines, encadrement
  - salarié, animateur sécurité, CSE et CSSCT, services de la santé au travail
  - inspecteur du travail, les CARSAT et les CRAM

### L'analyse des incidents et accidents du travail

- Intérêt de l'analyse des accidents et des incidents du travail
- La méthode de l'arbre des causes : mise en oeuvre sur une étude de cas

### La formation sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants

- L'organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
- La planification des formations sécurité obligatoires

### L'organisation de la santé-sécurité

- La conformité des lieux de travail et équipements de travail
- L'affichage obligatoire
- Les vérifications et contrôles périodiques obligatoires
- Le permis de feu
- Les équipements de protection individuelle

### La gestion des entreprises extérieures

- Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
- La coordination de la prévention des interventions :
  - plan de prévention
  - protocole sécurité
  - coordination SPS

### Les risques psychosociaux

- Qu'appelle-t-on les « risques psychosociaux » ?
- Les conséquences des RPS sur l'entreprise
- Mesurer les RPS
- Prévenir les RPS

### La QVT Conditions de travail

- De QVT vers QVCT
- Pourquoi la QVCT ?

### La documentation sécurité, en savoir plus avec des liens internet utiles

- Veilles législatives et réglementaires
  - rappel sur le CODIT
  - inscription aux lettres d'informations (INRS, ANACT, CARSAT ou CRAM)
- Veille d'information
  - site internet INRS
  - <http://travail-emploi.gouv.fr/>
  - <http://www.bossons-fute.fr/>

### La culture santé - sécurité :

- La boîte à outils
- Le cycle élémentaire d'amélioration sécurité-performance

### QCM : Le référent sécurité

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

### DATES

- 11 au 13 septembre 2023 et \*21 au 22 septembre 2023
- 06 au 08 novembre 2023 et \*16 au 17 novembre 2023
- 08 au 10 janvier 2024 et \*29 au 30 janvier 2024\*
- 13 au 15 mai 2024 et \*30 au 31 mai 2024
- 09 au 11 septembre 2024 et \*16 et 17 septembre 2024
- 06 au 08 novembre 2024 et \*25 au 26 novembre 2024

### ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse / \* Distanciel

DURÉE  
5 jours

3290 € ht  
repas inclus

RÉF. ANIM

### OBJECTIF

Contribuer activement et efficacement à l'amélioration de la santé, la sécurité, des conditions de travail et de la qualité de vie au travail

### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Comprendre le rôle et les missions du référent sécurité
- Connaître les enjeux de la sécurité et de la santé au travail
- Maîtriser l'essentiel de la réglementation santé-sécurité
- Analyser les incidents, les accidents et suivre les indicateurs
- Evaluer les risques professionnels et identifier les facteurs de pénibilité
- Mettre en oeuvre les leviers et outils de la santé-sécurité
- Définir et mener un plan d'action de mesures correctives adapté à son entreprise
- Connaître la gestion de la sous-traitance
- Comprendre et prévenir les risques psychosociaux
- Considérer la qualité de vie et conditions de travail
- Assurer une veille technique et réglementaire
- S'approprier une culture santé-sécurité

### PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne désignée « référent sécurité » par l'employeur
- Animateur et responsable santé sécurité et risques professionnels
- Responsable qualité sécurité et environnement
- Préventeur, responsable de sécurité, référent sécurité
- DRH, RRH
- Membres CSE/ CSSCT

Référent santé  
au travail



## INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :  
**MARIE-CHRISTINE  
PATON**

- Consultante et formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie
- Habilitée I.P.R.P et agréée PRAP
- Certifiée animatrice-formatrice par SciencesPo

*«En tant que référent sécurité, la prévention doit être au coeur de vos actions. Je vous propose une formation complète pour vous aider à avoir une vision à 360° des multiples paramètres qui incombent à votre responsabilité. Vous pouvez venir avec votre Document Unique, votre plan de prévention ou tous les documents que vous jugez utiles.»*

Marie-Christine PATON

Pré-requis :  
Connaître la démarche de prévention de son entreprise

## LES + DE VOTRE FORMATION



### VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions et le lien avec le formateur. Suite à la formation, vous avez accès à la validation de vos acquis en ligne.



### VOTRE CONSULTANTE

L'expérience terrain de votre consultante, une démarche pédagogique dynamique et participative, vont vous permettre de repartir de votre formation avec des éléments concrets directement applicables au sein de votre entreprise.



### VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

#### Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

#### Rendez-vous sur :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



## HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.  
Les formations se terminent à 17h10.



## ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



## PLANS D'ACCES

**3 rue Vandamme  
75014 PARIS-MONTPARNASSE**



**38 rue Arnold Dolmetsch  
72000 LE MANS**



**Votre contact**  
Anne-Françoise ALLAIN  
02 43 23 09 23 - [formation@c3s.fr](mailto:formation@c3s.fr)

[www.c3s.fr](http://www.c3s.fr)